



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**URBANISME
AMÉNAGEMENT
DURABLES**

CHAIRE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLES

BILAN DES ACTIVITÉS 2025



Rédaction

Chaire UAD

Conception graphique

Lukas Liepold

Crédits photos

Chaire UAD

Pixabay



**URBANISME
AMÉNAGEMENT
DURABLES**

LA CHAIRE UAD



RECHERCHE

L'UAD mène des recherches autour de trois axes structurants:

- transition écologique
- dynamique des villes et des territoires
- problématiques transfrontalières



FORMATION

L'UAD soutient les formations de l'Université de Lorraine ainsi que l'ensemble des diplômes et formations professionnelles qui pourraient s'intéresser aux problématiques de l'urbanisme et de l'aménagement.



S'OUVRIR À LA CITÉ

L'UAD se donne pour mission de vulgariser et démocratiser les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment en organisant des manifestations ouvertes au public.



COLLABORATIONS INTERNATIONALES

L'UAD a pour volonté d'inscrire ses travaux dans une démarche d'ouverture, notamment au travers de rapprochements à l'international avec des universités étrangères.



RELIER LES PROFESSIONNELS

L'UAD se veut un lieu de rencontre entre professionnels, mais aussi entre le monde universitaire et le monde professionnel, à la faveur de manifestations qu'elle organise.

Sommaire

5

Édito

6

L'année 2025 en chiffres

7

La chaire UAD

- 8 | Les partenaires de l'UAD
- 10 | L'équipe administrative
- 11 | Le conseil scientifique
- 12 | Site internet / Palmarès des « 100 qui font la ville »

13

Recherche

- 14 | Objectifs
- 15 | Les axes structurants de l'UAD
 - 16 | Transition écologique
 - 18 | Dynamique des villes et des territoires
 - 20 | Problématiques transfrontalières
- 22 | Bilan
- 24 | Rétrospective
 - 24 | Les journées d'étude
 - 26 | Les séminaires juridiques
 - 28 | Les Ateliers lorrains
 - 29 | Les rendez-vous de la fiscalité durable
 - 30 | Participation de l'UAD au programme POPSU Transitions
 - 32 | Publications

33

Formation

- 34 | Soutien aux formations de l'Université de Lorraine
- 35 | Participation à la Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines »
- 36 | Cycle de conférences dédié à la ruralité
- 37 | Stages à l'UAD
- 38 | Promotion

39

Ouverture

- 40 | Implication dans la vie de l'Université de Lorraine
- 41 | Participation au CODEV de l'Eurométropole de Metz
- 42 | Cycle de conférences sur l'histoire de l'urbanisme lorrain



Pascal Caille
Titulaire de l'UAD

Nous avons annoncé

L'année 2025 a rendu compte de la triple exigence que la chaire s'assigne.

Nous avons annoncé et nous l'avons fait. C'est heureux... car il en va de notre crédibilité et celle-ci est déterminante. La confiance qui en procède renforce les liens sans lesquels notre activité ne serait pas aussi remarquable. L'UAD n'existerait pas sans les partenariats financiers qui, chaque année, autorisent son fonctionnement. Et ce n'est qu'à l'ombre de la confiance que ces partenariats peuvent s'épanouir. Mais encore, parce que l'enjeu n'est pas seulement pour la chaire celui de sa pérennité, on doit insister ici sur le fait que ces partenariats, auxquels s'agrègent les partenariats techniques et académiques, ont cette autre vertu d'enrichir la réflexion et de renforcer l'expertise proposées par la chaire.

Nous avons annoncé beaucoup et nous l'avons fait. Et c'est bien à la faveur d'une dynamique collective certaine que nous y sommes parvenus. C'est grâce à elle que nous continuerons d'afficher des bilans quantitativement aussi satisfaisants. Les perspectives sont d'autant plus enthousiasmantes que nos rangs se renforcent : l'implication de certains s'accroît quand d'autres se joignent à l'aventure. De nouvelles idées voient par ailleurs le jour, signe de la saine émulation suscitée par le travail déjà accompli.

Nous avons annoncé beaucoup et nous l'avons bien fait. Nous le répéterons à l'envi : notre activité est mue par cette volonté chevillée au corps de proposer un travail de qualité, à la mesure du respect que nous nous devons à nous-mêmes et de celui que nous

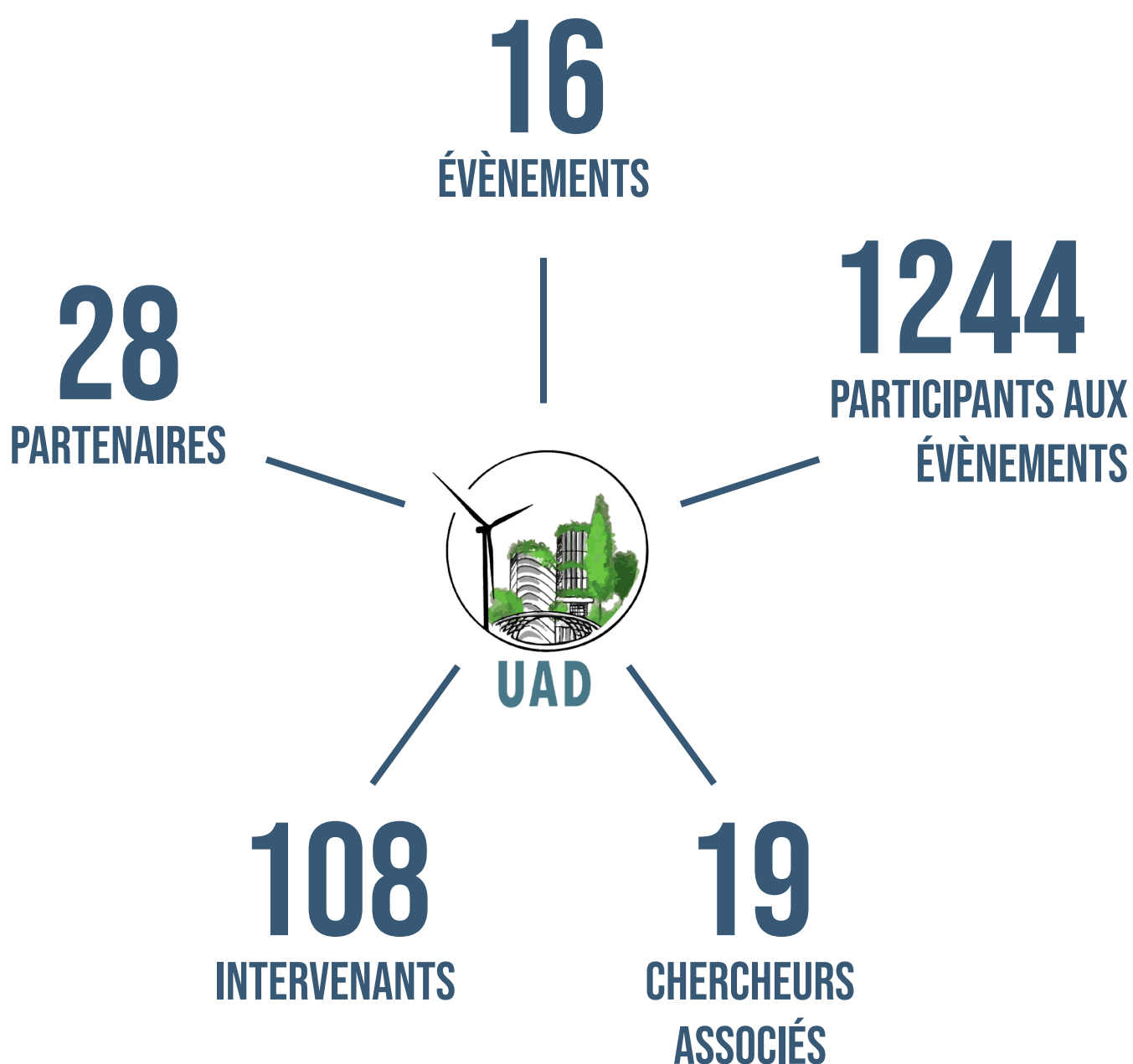
devons à celles et ceux qui témoignent leur intérêt. C'est dans ce souci constant de la qualité que nous continuerons d'appréhender notre activité. Il ne doit pas en être autrement tant ce souci de la qualité est inspirant. En incitant à faire toujours mieux, il inscrit les travaux de la chaire dans un cercle vertueux, qui entretient l'état d'esprit adéquat de nos équipes administrative et scientifique. Ce goût du travail bien fait reste la clé.

2025 s'est achevée. Et 2026 s'annonce. Au vrai, l'encre de ce bilan des activités de l'UAD n'est pas encore sèche que la chaire a déjà repris ses activités. Car si une chose nous manque, c'est bien le temps. Le temps de la programmation d'abord, conditionné par les agendas professionnels qui excluent l'organisation d'événements à certaines périodes et les contracte dans un temps plus restreint. Le temps des enseignants-chercheurs ensuite, dont la lourdeur des obligations statutaires réduit leur disponibilité. Le temps des étudiants enfin, dont les calendriers de formation doivent être pris en compte pour qu'ils puissent profiter au mieux de notre travail.

L'UAD n'a pas atteint sa vitesse de croisière. La voilà pourtant déjà contrainte à optimiser ce temps disponible. Elle est invitée à réfléchir de manière plus prégnante à la diversification de son activité. Elle voit poindre le moment critique où des choix s'imposeront. Autant de conséquences inévitables de la vitalité qui caractérise la chaire Urbanisme et Aménagement Durables.

Il faut s'en réjouir.

L'année 2025 en chiffres



LA CHAIRE UAD



Les partenaires de l'UAD

Partenaires financiers



Iris Conseil devient partenaire de l'UAD !

En décembre 2025, Iris Conseil a rejoint l'UAD en tant que partenaire financier. Cette nouvelle collaboration marque une étape importante dans la trajectoire de la chaire et dans son inscription durable au sein des réseaux professionnels de l'aménagement.

L'engagement d'Iris Conseil vient soutenir concrètement les ambitions portées par l'UAD, en accompagnant le déploiement de ses projets de recherche, de formation et de valorisation des travaux. Il traduit un

intérêt partagé pour les questions d'aménagement, de mobilités et de transitions territoriales, au croisement des approches académiques et opérationnelles. Il confirme encore l'attractivité de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables de l'Université de Lorraine et renforce sa capacité à structurer, dans la durée, des projets ouverts sur les territoires et leurs acteurs.

L'UAD adresse ses sincères remerciements à Iris Conseil pour son soutien.

Partenaires techniques



La dynamique des partenariats techniques se poursuit

L'année 2025 a confirmé la volonté de l'UAD de formaliser ses bonnes relations avec le monde socio-économique. En témoigne la conclusion de quatre partenariats techniques structurants. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Meurthe-et-Moselle, le syndicat mixte du SCoTAM, l'Union nationale des aménageurs (UNAM) et l'Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz sont devenus, en 2025, des partenaires techniques de la chaire.

C'est une excellente nouvelle pour elle, tant ces partenariats rendent compte du crédit accordé par les acteurs à son travail. La diversité de ces partenariats illustre également la pertinence du positionnement interdisciplinaire et ouvert de la chaire, à l'interface entre recherche académique, pratiques professionnelles et action publique. Elle confirme sa capacité

à fédérer des institutions aux compétences complémentaires autour de problématiques communes liées aux transitions urbaines, territoriales et environnementales

Par-delà, ces partenariats ouvrent des perspectives concrètes de coopération, tant en matière de recherche que de formation, et constituent des leviers essentiels pour l'ancrage territorial des travaux menés. Ils permettront notamment l'émergence de nouveaux formats d'événements, qu'ils soient scientifiques ou pédagogiques, ce qui ne manquera pas d'enrichir les échanges et de favoriser la production de connaissances partagées. En consolidant ses partenariats techniques, l'UAD confirme son rôle de plateforme de dialogue et d'innovation au service des territoires, et pose des bases solides pour le développement de projets ambitieux dans les années à venir.

Partenaires académiques



L'équipe administrative

L'équipe administrative de la chaire est composée, outre son titulaire, de deux agents exerçant leur activité à temps plein, qui prennent notamment en charge son suivi quotidien, la communication autour des événements et en assurent l'organisation logistique.



Pascal Caille est titulaire de la chaire. Il est professeur de droit public à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz. Il dirige par ailleurs le master 2 droit de l'urbanisme et de la construction au sein de cette faculté. Ancien directeur adjoint de l'Institut de Recherches sur les Évolutions de la Nation Et de l'État (IRENEE) dont il reste membre aujourd'hui, il est par ailleurs membre du conseil scientifique du Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (GRIDAUH).



Lukas Liepold est secrétaire général de la chaire et chargé de recherche et de communication. Titulaire d'un master 2 droit de l'urbanisme et de la construction de Metz obtenu en 2020 à l'Université de Lorraine, il a été précédemment assistant de justice à la Cour administrative d'appel de Nancy.



Ophélie Sourrue est gestionnaire administrative de la chaire. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations obtenu en 2017 à l'Université de Reims Champagne Ardenne, et d'une licence en métiers de la gestion des ressources humaines obtenue en 2022 à l'Université de Reims Champagne Ardenne.

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique de l'UAD est le reflet de l'interdisciplinarité prônée par la chaire. Composé d'universitaires de différentes spécialités, il permet ainsi de relier les disciplines par l'expertise de ses membres et leurs regards. Il concourt à la programmation des activités de la chaire et apporte son avis sur la conduite des recherches menées.

Pascal Caille

Professeur de droit public

Julie Ambal

Directrice de la Recherche à
l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy

Katia Blairon

Professeure de droit public

Mathias Boquet

Maître de conférences en
géographie

Laurent Dupont

Ingénieur de Recherche à
l'École Nationale Supérieure
en Génie des Systèmes et de
l'Innovation

Christophe De Bernardinis

Maître de conférences HDR
en droit public

Christophe Fardet

Professeur de droit public

Caroline Faure

Maître de conférences en
droit public

Marie-France Gaunard Anderson

Maître de conférences en
géographie

Jérôme Germain

Maître de conférences HDR
en droit public

Grégory Hamez

Professeur de géographie

Vivian Laugier

Maître de conférences en
droit public

Guillaume Maire

Maître de conférences en
droit privé

Elsa Martin

Maître de conférences en
sociologie

Jimmy Meersman

Maître de conférences en
droit public

Paola Nabet

Maître de conférences HDR
en droit privé

Youba Ndiaye

Maître de conférences en
économie

Gaëlle Perraudin

Directrice de l'École
Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy

Carole Wernert

Maître de conférences en
aménagement de l'espace,
urbanisme

L'UAD a enfin son site internet !

Il s'est fait désirer mais il existe enfin ! Le site internet de l'UAD est en ligne, classiquement conçu comme le lieu de découverte de la chaire, de ce qu'elle est, de ce qu'elle fait et de sa projection dans l'avenir. Un site qui propose non seulement une présentation de la chaire et de son organisation, mais également un panorama complet des événements passés et à venir. Un site donnant encore accès aux publications de l'UAD.

Rien ne se faisant en un jour, ce site va continuer à grandir et à s'améliorer au fil des mois. Nouveaux projets, nouvelles collaborations, nouvelles dynamiques... Le site s'alimentera pour faire vivre cet espace comme un vrai carrefour d'informations et de partage, à la croisée du monde académique et du terrain.

Retrouvez le site de l'UAD à l'adresse suivante :

www.chaire-uad.fr



Quand l'UAD réfléchit sur la ville... et se fait remarquer

Une année de travail de l'UAD aura suffi à la distinguer. Son titulaire a en effet été mentionné dans le prestigieux palmarès des « 100 qui font la ville », qui met en lumière les personnalités et acteurs ayant un impact significatif sur la transformation des terri-

toires et l'urbanisme contemporain. Cette reconnaissance reflète non seulement la pertinence et l'originalité des travaux de la chaire, mais aussi sa capacité à s'imposer comme un acteur notable dans le domaine de l'urbanisme durable, de la réflexion transfrontalière et de l'aménagement innovant des territoires.

Bien plus qu'une reconnaissance individuelle de son titulaire, cette distinction traduit le succès d'une équipe entière : enseignants-chercheurs, partenaires et collaborateurs font vivre ensemble la chaire et nourrissent sa mission. La preuve a été ainsi donnée que la réussite d'une chaire ne repose pas sur une seule personne, mais sur un collectif engagé, pluridisciplinaire et dynamique, capable de transformer la recherche en actions concrètes pour les territoires. Intégrer le palmarès des « 100 qui font la ville » a donc été à la fois un honneur pour le titulaire et une reconnaissance pour l'ensemble de la l'UAD, qui voit ainsi ses efforts récompensés et son rôle consolidé comme acteur clé du dialogue entre recherche, pratiques urbaines et société.



RECHERCHE



Objectifs



Trois axes structurants

À travers le prisme du développement durable pris dans son triptyque classique (économique, social et environnemental), les recherches menées par l'UAD s'articulent autour de trois axes structurants :

- transition écologique
- dynamique des villes et des territoires
- problématiques transfrontalières



Pluridisciplinarité

Les sujets traités par l'UAD sont caractérisés par la pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité. L'objectif est en effet de faire dialoguer les savoirs, et faire ainsi émerger une réflexion globale sur des thématiques aux confins des disciplines.



Recherche appliquée

Les études entreprises par l'UAD ont vocation à associer les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement. C'est à une recherche appliquée qu'elle se destine, le souci restant par ailleurs constant de croiser les expertises scientifiques et les expertises d'usage.



Variété des formats

Les formats de recherche promus par l'UAD se caractérisent par leur variété. Doivent à cet égard s'agréger manifestations scientifiques (journées d'étude, tables rondes, séminaires, etc...) et recherches de terrains. La production écrite qui doit en résulter ne sera pas exclusive de formats plus modernes autorisés par les nouvelles technologies de l'information.

Axes structurants



Transition écologique



**Dynamique des villes
et des territoires**



**Problématiques
transfrontalières**

Transition écologique

Les travaux de l'UAD sont traversés par l'exigence de fond de penser l'urbanisme et l'aménagement à l'aune des limites environnementales, du changement climatique et de la raréfaction des ressources. L'axe « Transition écologique » explore la manière dont les territoires peuvent évoluer sans rompre les équilibres naturels qui les soutiennent. Il interroge la consommation du sol, la place du vivant dans les projets urbains, la préservation des espaces forestiers, agricoles et naturels, autant que la capacité des villes et des territoires à s'adapter aux risques climatiques et environnementaux.

Les événements organisés par la chaire donnent une traduction concrète à ces questionnements. La journée d'étude consacrée aux forêts urbaines a ainsi permis de croiser approches scientifiques et retours d'expériences sur le rôle des forêts urbaines dans la résilience territoriale. Le séminaire juridique relatif au droit privé de protection de l'environnement a ouvert la réflexion sur les outils juridiques mobilisables au-delà du seul droit public. La table ronde dédiée à l'économie circulaire a, quant à elle, mis en lumière les enjeux de sobriété, de réemploi et de transformation des modèles économiques à l'échelle locale.



À travers cet axe, l'UAD affirme que la transition écologique n'est ni un simple objectif ni un discours de principe, mais un fil conducteur de l'aménagement contemporain, appelant une réflexion pratique et collective sur l'avenir des territoires.



Un spécialiste de la transition écologique pour porter l'axe

Maître de conférences en économie à l'Université de Lorraine, Youba Ndiaye a accepté de prendre en charge la responsabilité du pilotage de l'axe « Transition écologique ». Cette désignation s'inscrit dans la continuité de son parcours académique et de ses travaux de recherche, qui se déploient à la croisée des enjeux environnementaux, économiques et territoriaux. Ses recherches s'inscrivent dans plusieurs champs complémentaires, notamment les interactions spatiales, l'économie de l'environnement, l'agriculture et la santé animale, permettant d'appréhender les dynamiques de transition dans leur complexité systémique.

Spécialiste des interactions spatiales, il s'intéresse aux relations entre territoires et aux mécanismes de diffusion des phénomènes économiques et environnementaux dans l'espace. Ses recherches en économie de l'environnement interrogent les modalités d'évaluation et de mise en œuvre des politiques publiques face aux défis climatiques et écologiques, en intégrant les arbitrages économiques sous-jacents. Ses travaux portant sur l'agriculture et la santé animale complètent cette approche en mettant en lumière les liens entre activités productives, gestion des ressources naturelles et enjeux sanitaires, dans un contexte de transition écologique et de transformation des systèmes agricoles.

L'ensemble de ces recherches lui permet de développer une lecture fine des dynamiques territoriales différenciées et des effets de proximité qui structurent les politiques publiques. Il accorde une attention particulière à la manière dont ces politiques produisent des effets contrastés selon les espaces concernés, qu'il s'agisse de territoires urbains, périurbains ou ruraux, et aux conditions de leur appropriation par les acteurs locaux.



À la tête de l'axe « Transition écologique », Youba Ndiaye a pour mission de structurer et d'animer une réflexion pluridisciplinaire autour des grands enjeux contemporains de la transition. Celle-ci porte notamment sur la sobriété foncière, la préservation des ressources, l'adaptation au changement climatique ainsi que la transformation des systèmes économiques et agricoles dans une perspective de durabilité.

Dans cette dynamique, il contribue à renforcer la capacité de la chaire à éclairer les décisions publiques par des analyses rigoureuses et ancrées dans les réalités territoriales. Il participe également à l'accompagnement des acteurs des territoires dans la définition de trajectoires d'aménagement plus durables, résilientes et équitables, en cohérence avec les objectifs scientifiques et opérationnels de l'UAD. Par son expertise transversale, il contribue ainsi à faire de l'axe « Transition écologique » un espace structurant de réflexion et de production de connaissances au service des territoires.

La transition écologique, au cœur des préoccupations communes à l'UAD et l'UL

À la faveur d'un rapprochement qui était souhaité de part et d'autre, l'UAD et les services de l'Université de Lorraine ont commencé à identifier les synergies susceptibles d'être développées dans le domaine de la recherche en matière de transition écologique. Les premiers échanges ont permis de mettre en évidence plusieurs thématiques d'intérêt commun. Sans préjuger des actions qui seront mises en œuvre à l'avenir, ce rapprochement a permis de réfléchir aux formes de coopération envisageables, qu'il s'agisse de projets de recherche, de manifestations scientifiques, démarches favorisant l'interdisciplinarité. On y voit un témoignage supplémentaire de la volonté partagée de renforcer la contribution de l'Université de Lorraine à la production de connaissances et à l'accompagnement des transitions écologiques.

Dynamique des villes et des territoires

Loin de se réduire à des règles ou à des plans, l'urbanisme et l'aménagement reflètent la vitalité et les transformations constantes des territoires. L'axe « Dynamique des villes et des territoires » en rend compte, en explorant ces mouvements, qu'il s'agisse des recompositions urbaines, de l'évolution des centralités ou des interactions entre espaces urbains et espaces ruraux.

Les événements organisés par l'UAD illustrent l'approche pratique et réflexive qu'elle retient, comme en ont témoigné en 2025, par exemple, la journée d'étude organisée sur les espaces publics, la table ronde abordant la question des outils réglementaires de protection

du patrimoine, ou encore le séminaire juridique consacré au droit de préemption commercial. En croisant observations de terrain, analyses juridiques et réflexion sur les politiques publiques, cet axe affirme que la dynamique des territoires n'est pas un processus automatique mais le fruit d'interactions complexes. Il invite à penser les villes et les territoires comme des ensembles vivants, en constante évolution, où chaque intervention doit s'inscrire dans un équilibre entre usages, identité et projet collectif. Il constitue ainsi un espace privilégié d'analyse et de réflexion sur les évolutions qui façonnent les territoires.



Un axe coordonné par le titulaire de l'UAD

La dynamique des villes et des territoires étant au cœur des préoccupations de Pascal Caille, ses activités scientifique et pédagogique étant essentiellement tournées vers ces questions, rien de plus normal pour le titulaire de la chaire que d'animer cet axe

structurant. Dans ce cadre, il aura notamment coorganisé en 2025 deux journées d'étude, un séminaire juridique, et une table ronde. Il aura encore initié trois projets de publication collective, dont deux d'entre elles se concrétiseront en 2026.

Bien que juriste de formation, Pascal se défie de tout tropisme juridique en privilégiant une approche interdisciplinaire positionnant cet axe comme un espace d'observa-

tion et d'analyse des dynamiques territoriales, en articulant outils juridiques, pratiques professionnelles et transformations des villes et des territoires.



Être au contact des pratiques : une présence active de l'UAD dans les temps forts de l'aménagement

Être au plus près des pratiques et des débats concrets relatifs à la question de l'aménagement des territoires, en participant activement à plusieurs rendez-vous majeurs, à différentes échelles, mêlant réflexion stratégique, retours d'expériences et échanges avec les acteurs de terrain...

À l'échelle nationale, la chaire a participé aux Assises Nationales du Foncier et des Territoires, organisées par le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales (LIFTI) les 6 et 7 février 2025 au Centre des congrès Prouvé à Nancy, ainsi qu'au Forum des Projets Urbains qui s'est tenu au Palais des congrès de Paris, le 17 novembre 2025. Cette attention portée aux pratiques s'est également exprimée à travers la participation de la chaire à des événements ancrés dans les dynamiques locales et régionales. Le 7 octobre 2025, elle était ainsi présente à l'atelier « Urbanisme en panne ? Le paysage, outil d'action », organisé à Saint-Privat-la-Montagne, qui a mis en discussion le rôle du paysage comme levier d'action et de renouvellement des démarches d'aménagement. De même, le 27 novembre 2025, la chaire a pris part au séminaire régional « Santé et aménagement du territoire : des passerelles à construire, des leviers à activer », organisé à Tomblaine. Ce temps d'échanges a permis de nourrir la réflexion sur les liens entre aménagement, cadre de vie et santé, en écho direct aux orientations scientifiques de la chaire et aux travaux engagés autour de ces enjeux.



À travers ces différentes présences, l'UAD réaffirme son attachement à une approche concrète des problématiques d'aménagement, attentive aux réalités des territoires et aux expériences des acteurs. Ces échanges contribuent à alimenter ses activités de recherche, de formation et de diffusion des savoirs, en renforçant les passerelles entre réflexion académique et pratiques professionnelles.

Préparation d'un programme Urbanisme favorable à la santé

L'UAD a engagé la structuration d'un programme consacré à l'urbanisme favorable à la santé, qui viendra renforcer ses travaux dans l'axe structurant « Dynamique des villes et des territoires ».

Ce programme s'inscrit dans un contexte marqué par un intérêt croissant pour les interactions entre formes urbaines, aménagement des territoires et santé aussi bien physique que mentale des populations. Il vise à interroger les conditions dans lesquelles les politiques d'urbanisme et d'aménagement peuvent contribuer à des environnements plus favorables au bien-être et à la qualité de vie.

Animé par Caroline Faure, maître de conférences en droit public et Chloé Liévaux, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, ce programme reposera sur une approche résolument pluridisciplinaire, croisant notamment les apports du droit, de l'urbanisme, des sciences sociales et des sciences de la santé. Cette transversalité constitue un élément central du projet, en cohérence avec les orientations scientifiques de la chaire.

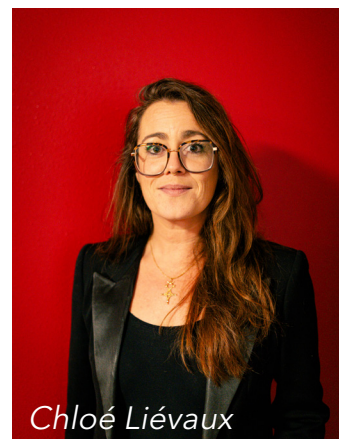
Les activités développées dans ce cadre s'articuleront autour de trois volets complémentaires : une activité de recherche, visant à produire et diffuser des connaissances sur les liens entre urbanisme et santé ; une activité de for-

mation à destination des étudiants et des professionnels ; des actions de sensibilisation et de diffusion, ouvertes à un public élargi et aux acteurs des territoires. Gage de son potentiel fédérateur et de son inscription dans des dynamiques partenariales, le programme a suscité l'intérêt d'un ensemble d'acteurs socio-économiques, qui ont manifesté leur intention d'y être associés.

Le lancement officiel du programme est prévu le 24 septembre 2026, à l'occasion d'une cérémonie dédiée. Cet événement marquera l'entrée du programme dans sa phase opérationnelle et constituera un temps fort pour l'UAD.



Caroline Faure



Chloé Liévaux

Problématiques transfrontalières

L'axe « Problématiques transfrontalières » explore les enjeux spécifiques des territoires situés à proximité des frontières, qu'il s'agisse de questions juridiques, économiques, sociales ou environnementales. Il met en lumière les interactions entre espaces voisins et les défis liés à la coordination des politiques publiques dans des contextes transfrontaliers. Cet axe s'intéresse notamment à la coopération entre collectivités, aux régimes juridiques et aux pratiques comparés. Il cherche à comprendre comment les villes et les régions gèrent les dynamiques économiques, urbaines et environnementales lorsqu'elles ne s'arrêtent pas aux limites administratives ou nationales.

Les événements organisés dans le cadre de cet axe permettent de relier les réflexions scientifiques aux

pratiques concrètes et la journée d'étude consacrée à l'urbanisme transfrontalier l'a parfaitement signifié. Ces événements favorisent le partage d'expériences et d'outils entre chercheurs, décideurs et acteurs territoriaux des deux côtés des frontières. Ces rencontres contribuent à identifier les freins et leviers pour une meilleure coordination transfrontalière et à alimenter les recherches sur les modèles d'aménagement et de gouvernance à l'échelle régionale et européenne.

Par son approche interdisciplinaire, cet axe vise à fournir des analyses et recommandations concrètes pour accompagner les territoires dans leurs interactions transfrontalières, tout en favorisant une meilleure compréhension des spécificités et des complémentarités entre espaces voisins.



Le nom du porteur de l'axe s'imposait naturellement

Son expertise et son engouement pour les questions transfrontalières faisaient de lui un acteur incontournable de l'axe dédié aux problématiques transfrontalières. De là à lui confier le pilotage de cet axe, il y avait un pas si facile à franchir qu'aucune hésitation n'a été permise. Il mobilise ses travaux pour mettre en perspective les pratiques locales, identifier les leviers de la coopération et nourrir la réflexion sur des modèles d'aménagement adaptés aux spécificités des territoires frontaliers.

L'axe est piloté par Jimmy Meersman, maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine. Une part significative de ses recherches et de ses enseignements portent sur la gouvernance et les dynamiques transfrontalières. Il est également impliqué dans plusieurs réseaux de recherche et collabore à des projets et événements scientifiques autour de ces sujets. Sa contribution, depuis la naissance de la chaire, aux rencontres et aux études de l'UAD dans le domaine du transfrontalier est déjà remarquable. Son implication dans la participation de la chaire à la masterclass « Trans/Frontières et Dialogue des disciplines » est une autre marque de



son souci d'acculturer les étudiants aux questions transfrontalières. La gestion de l'axe « Problématiques transfrontalières » est résolument entre de bonnes mains.

L'UAD est associée aux travaux du LATI

Officiellement lancé en 2025 et coordonné par l'Université de la Grande Région en collaboration avec six universités partenaires (dont l'Université de Lorraine), le Laboratoire d'Intelligence Territoriale (LATI) se consacre à l'étude et à l'accompagnement des territoires situés au-delà des frontières nationales. Il rassemble chercheurs, acteurs publics et institutions afin de mieux comprendre les enjeux spécifiques des espaces transfrontaliers et de proposer des solutions adaptées à leurs réalités. Il fonctionne comme un espace d'expérimentation et de dialogue, favorisant l'échange de données, de méthodes et de connaissances entre chercheurs et praticiens. La connexité des champs thématiques de l'UAD et du LATI, autant que la philosophie commune à ces deux structures, induisait leur rapprochement. Et celui-ci a été immédiat. Ce sont donc des initiatives conjointes qui seront menées dans les années à venir, confirmant en cela



la dynamique déjà enclenchée. Ce rapprochement est d'autant plus aisé que Grégory Hamez, professeur de géographie à l'Université de Lorraine en constitue le trait d'union. En effet, membre du conseil scientifique de l'UAD et responsable scientifique du LATI pour l'Université de Lorraine, Grégory endosse parfaitement le rôle d'interface propre à faciliter les rapports et alimenter les synergies opérationnelles.

Le rapprochement de l'UAD et de la ville d'Esch-sur-Alzette se confirme

Le 9 octobre 2025, la Halle des Poches à Fonte (Belval) a accueilli la première édition du Forum des Villes Jumelées de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Pour l'occasion, l'UAD a été invitée à partager son expertise, matérialisant ainsi sa première collaboration officielle avec la Ville d'Esch-sur-Alzette. Cette rencontre symbolise un pont construit entre l'université et le territoire, entre recherche et pratique, entre réflexion académique et action concrète. En sa qualité de titulaire de la chaire, Pascal Caille a abordé le thème : « Les friches transfrontalières, quelle gouvernance à adopter ? ». À travers cette intervention, il a exploré la complexité – mais aussi les opportunités – des friches situées dans des contextes

transfrontaliers. L'occasion était donnée de proposer des pistes de gouvernance innovantes, fondées sur la coopération, la planification partagée et l'implication citoyenne, invitant les participants à penser la transformation urbaine comme un projet collectif et ouvert.

Les échanges qui ont suivi ont été riches et enthousiastes, témoignant de l'intérêt marqué des professionnels, décideurs et citoyens pour ces questions qui touchent au cœur de la vie urbaine et régionale. L'événement a donc constitué une vitrine idéale pour montrer le rôle actif de l'UAD, qui s'engage à mettre la recherche au service des territoires et à tisser des collaborations durables au-delà des frontières.



Bilan

En 2025, l'UAD poursuit le déploiement de son projet scientifique en consolidant les orientations structurantes qui avaient présidé à sa création. L'année écoulée témoigne ainsi d'une dynamique d'approfondissement de ses principales lignes d'action, qu'il s'agisse de la construction d'une pluridisciplinarité effective, du renforcement des liens avec le monde socio-économique, de l'élargissement de la diffusion des connaissances ou encore de l'affirmation progressive de son ancrage territorial.

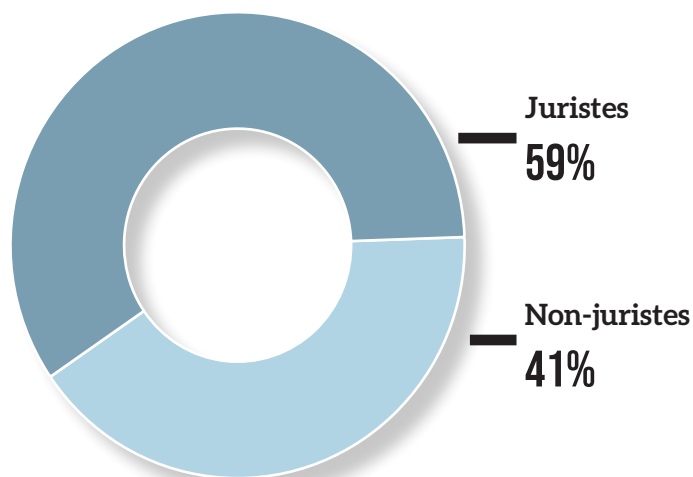
Une pluridisciplinarité consolidée

La pluridisciplinarité constitue l'un des principes fondateurs de l'UAD. Si la chaire demeure naturellement attentive aux problématiques juridiques, compte tenu de son rattachement à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, elle poursuit l'ambition de favoriser le dialogue entre les disciplines afin d'enrichir l'analyse des enjeux liés à l'urbanisme et à l'aménagement durables.

L'année 2025 témoigne de la consolidation de cette orientation. En dépit des ajustements intervenus dans sa composition, le conseil scientifique a conservé son caractère résolument pluridisciplinaire. Les différentes disciplines qui y sont représentées continuent de nourrir les réflexions de la chaire et contribuent à garantir la diversité des approches mobilisées dans le cadre de ses activités.

Cette dynamique s'observe également à travers la programmation scientifique de l'UAD. Les thèmes retenus ont été conçus de manière à susciter le croisement des regards et à favoriser les échanges entre universitaires issus d'horizons variés. Les manifestations organisées au cours de l'année ont ainsi confirmé le renforcement progressif de la pluridisciplinarité des travaux conduits sous l'égide de la chaire.

Cette évolution se traduit enfin dans la composition des panels d'intervenants. Alors même que l'année 2025 a été marquée par la création des Séminaires juridiques de l'UAD, dont la vocation implique la participation exclusive de juristes, le ratio entre intervenants juristes et non juristes reste sensiblement la même qu'en 2024. Cette tendance confirme la capacité de la chaire à associer des expertises complémentaires chaque fois que les thématiques abordées le justifient et à faire du dialogue entre les disciplines l'un des marqueurs de son identité scientifique.



Répartition des intervenants des journées d'étude par spécialité

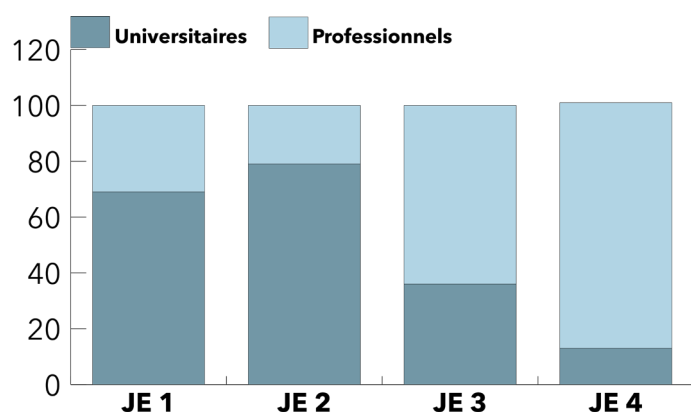
Une ouverture au monde socio-économique renforcée

Depuis sa création, l'UAD s'attache à rapprocher les mondes universitaire et professionnel afin de favoriser la confrontation des expériences, des savoirs et des pratiques. Cette ambition a continué de guider son action en 2025, conformément à la philosophie qui préside à l'ensemble de ses activités.

Les formats développés par la chaire ont ainsi été maintenus et, pour certains, enrichis. Qu'il s'agisse des journées d'étude, des Ateliers lorrains ou des nouvelles manifestations intégrées à la programmation, tous ont été conçus de manière à favoriser le dialogue entre les universitaires, les praticiens et les décideurs publics. Cette diversité des formats contribue à offrir des espaces d'échanges adaptés à des publics aux attentes différentes tout en conservant une même exigence scientifique.

La place occupée par les professionnels au sein de ces manifestations demeure particulièrement significative. Ceux-ci ont été nombreux à intervenir au cours des différents événements organisés par l'UAD, apportant leur connaissance des réalités de terrain et des problématiques concrètes auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Leur présence ne s'est toutefois pas limitée aux tables rondes et aux conférences.

Les professionnels ont également constitué une part importante du public, confirmant l'intérêt qu'ils portent aux travaux de la chaire et à la démarche de dialogue qu'elle promeut.



Répartition des universitaires/professionnels au sein des intervenants des journées d'étude

Au-delà des manifestations elles-mêmes, les échanges entretenus avec les partenaires de l'UAD se sont encore intensifiés au cours de l'année. Cette relation régulière et nourrie favorise une meilleure compréhension des attentes réciproques et contribue à identifier de nouveaux champs de coopération. Les premiers projets développés conjointement avec plusieurs partenaires témoignent ainsi de l'entrée progressive de ces collaborations dans une phase plus opérationnelle, traduisant le renforcement du lien entre la chaire et son environnement socio-économique.

Une diffusion des connaissances élargie

Fidèle à sa volonté de rendre ses travaux accessibles au plus grand nombre, l'UAD a poursuivi en 2025 ses efforts en faveur d'une diffusion large des connaissances produites ou relayées dans le cadre de ses activités. Tout en conservant le niveau d'exigence scientifique qui caractérise ses manifestations, la chaire a continué à s'adresser à une diversité de publics, réunissant universitaires, étudiants, praticiens, élus et citoyens intéressés par les questions d'urbanisme et d'aménagement.

Cette ambition s'est traduite non seulement dans l'organisation des événements proposés au cours de l'année, mais également dans le développement de nouveaux outils de valorisation et de diffusion des travaux de la chaire. L'année 2025 marque, à cet égard, une étape importante puisque l'UAD dispose désormais d'une activité éditoriale qui lui est propre. Au-delà de l'organisation de manifestations scientifiques, la chaire est désormais en mesure de prolonger les réflexions engagées par la publication de contenus destinés à en assurer la diffusion et la pérennité.

Cette dynamique s'est notamment concrétisée par la publication des actes d'une des journées d'étude organisées sous l'égide de l'UAD. La dynamique de publication ira croissante. Ces publications permettent de conserver une trace des échanges intervenus, tout en mettant les analyses et les contributions présentées à la disposition d'un public plus large que celui ayant pu assister aux manifestations concernées. Par-delà, des ouvrages originaux ont vocation à être également publiés.

La création du site internet de la chaire participe de la même logique. Celui-ci constitue désormais un outil central de communication et de diffusion, permettant à la fois de présenter les activités de l'UAD, d'informer les différents publics de sa programmation et de mettre en ligne les publications qu'elle réalise. En renforçant sa capacité à produire et à diffuser des contenus, la chaire franchit ainsi une nouvelle étape dans sa mission de partage des connaissances.

Un ancrage territorial à parfaire

L'ancrage territorial constitue l'une des ambitions premières du projet de l'UAD, qui entend inscrire ses travaux au plus près des réalités locales tout en les ouvrant à des échelles plus larges lorsque cela s'avère pertinent. En 2025, la chaire a poursuivi ses efforts en matière de développement de partenariats, en consolidant ses relations avec plusieurs structures locales, tout en engageant ou en poursuivant des échanges avec des partenaires d'envergure nationale. Cette dynamique contribue à enrichir les perspectives de travail et à inscrire les activités de l'UAD dans un réseau de collaborations diversifié.

Dans le même temps, la chaire a continué d'affirmer son identité lorraine, qui constitue un marqueur fort de son positionnement scientifique et institutionnel. Les thématiques abordées, les acteurs mobilisés et les coopérations engagées témoignent de cette volonté constante de penser les enjeux d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle du territoire lorrain, dans une logique de proximité et d'attention aux réalités locales.

Pour autant, l'année écoulée invite également à un constat de prudence. Malgré les premières initiatives de délocalisation engagées les années précédentes, les activités de la chaire sont demeurées majoritairement concentrées à Metz. Cette situation, assumée dans une phase de structuration de ses activités, constitue néanmoins un point d'attention pour l'avenir. Elle ouvre une marge de progression clairement identifiée, visant à renforcer à terme la présence de l'UAD sur l'ensemble du territoire lorrain et à diversifier davantage ses lieux d'intervention.

Les journées d'étude

Les espaces publics dans la ville

19 juin 2025

Coorganisée avec l'Association Française de Droit Public du Numérique (AFDPN), cette journée d'étude a mis en lumière les enjeux de conception, d'usage et de conflictualité des espaces publics physiques avant de se tourner vers l'espace numérique et de mener une réflexion sur les mutations induites par les nouvelles technologies. **Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'Euro-Métropole de Metz.**



L'urbanisme transfrontalier. Régimes juridiques, pratiques et contentieux comparés

3 octobre 2025

À l'occasion de cette journée coorganisée avec le GRIDAUH et en partenariat avec l'Association internationale de droit de l'urbanisme (AIDRU), des enseignants-chercheurs venus de France, de Suisse, de Turquie, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne; et des représentants d'eurodistricts, ont confronté leur regard sur l'urbanisme transfrontalier et sur leurs expériences nationales respectives. **Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'agence nationale de la recherche dans le cadre du centre d'expertise et de recherche transversal Celest ainsi que de l'Euro-Métropole de Metz.**



Forêts urbaines : un dialogue forêt-ville

9 octobre 2025

En partenariat avec l'association Des Hommes et Des Arbres (DHDA), cette journée a permis de croiser les regards de l'urbaniste, du forestier, de l'acteur local ou encore du chercheur pour étudier en profondeur la gestion et les fonctions de la forêt en ville, et de mieux appréhender les enjeux dans un contexte de transition socio-écologique. **Cette journée a bénéficié du soutien financier de l'Euro-Métropole de Metz.**



La négociation en urbanisme

20 novembre 2025

Cette deuxième journée d'étude coorganisée avec la Cour administrative d'appel de Nancy a exploré les formes contemporaines de construction et de réalisation des projets d'urbanisme et d'aménagement, reposant davantage sur une logique de négociation.



En donnant la parole à tous types d'acteurs et en assumant pleinement son ambition de la pluridisciplinarité, l'UAD a rappelé que l'aménagement durable ne se construit ni dans l'isolement des disciplines ni dans l'urgence de la seule action, mais dans le temps long du dialogue, de la réflexion partagée et de l'écoute des territoires.

Les journées d'étude qu'elle a organisées en 2025 ont pleinement répondu aux attentes qu'on pouvait nourrir. Loin d'être de simples rendez-vous académiques, ces journées ont constitué de véritables moments de respiration intellectuelle, au cours desquels se sont dessinées, par touches successives, les lignes contemporaines de la fabrique territoriale.

À travers des thématiques aussi diverses que les espaces publics, l'urbanisme transfrontalier, les forêts urbaines, et la négociation en urbanisme, la

chaire a pu mettre en question la place du vivant dans la ville, les équilibres entre normes et projets, la tension inévitable entre intérêts publics et privés, ou encore la capacité des territoires à se réinventer face aux défis écologiques et sociaux.

En 2025, ce ne sont pas moins de **27** enseignants-chercheurs de différentes disciplines et **40** praticiens de différents horizons qui ont apporté leur expertise et leurs visions complémentaires. Et les échanges d'être enrichis et les débats d'être renouvelés devant un public positivement mobilisé. En effet, **231** participants étaient présents et **193** ont assisté aux événements à distance. Mais au-delà des chiffres, c'est bien une communauté de réflexion qui se construit au fil des rencontres. L'UAD ne saurait y voir autre chose qu'un encouragement à maintenir sa dynamique.



**Les chiffres
des journées
d'étude en
2025**

4
JOURNÉES
D'ÉTUDE

57
INTERVENANTS

424
PARTICIPANTS

Les séminaires juridiques



Le tiers demandeur

18 février 2025

Ce premier séminaire juridique organisé par la chaire UAD a permis de faire un état des lieux de la procédure de tiers demandeur, outil qui reste délaissé malgré sa décennie d'existence, mais qui se révèle prometteur avec les modifications apportées par la loi Industrie verte du 23 octobre 2023 et, surtout, dans un contexte de raréfaction du foncier.



Le droit de préemption commercial

20 mai 2025

Conçu pour lutter contre la vacance commerciale, le droit de préemption commercial se voulait un instrument complémentaire au droit de préemption urbain, marqué toutefois par un succès pratique encore limité. 20 ans après son institution, ce séminaire a été l'occasion de se pencher sur le bilan de ce dispositif et d'esquisser des pistes d'évolution.



Le droit privé de protection de l'environnement

9 septembre 2025

Souvent relégué en marge de la protection de l'environnement au profit du droit public, le droit privé conserve néanmoins un intérêt majeur en la matière. De la protection à la réparation, en passant par l'aspect pénal, le droit privé constitue une source non négligeable d'outils mobilisables dans un but environnemental. Ce séminaire proposait une réflexion concrète sur ces outils juridiques au service de la transition écologique.



La fiducie, un outil pour l'aménagement durable

4 novembre 2025

Dispositif généralement utilisé dans les domaines patrimoniaux, bancaires et financiers, la fiducie peut trouver à s'appliquer dans le domaine de l'aménagement. Tel était l'objet de ce séminaire, qui a invité à s'interroger sur la mobilisation de la fiducie dans l'action foncière et dans les projets urbains.

Les séminaires juridiques illustrent parfaitement la volonté de l'UAD de renouveler ses formats de diffusion du savoir, en alliant exigence scientifique et dialogue avec le terrain, et ils constituent désormais un élément incontournable de son programme annuel. Conçus comme des demi-journées d'étude, ces séminaires offrent un espace resserré et structuré permettant d'approfondir des questions strictement juridiques liées à l'urbanisme, l'aménagement, ou encore l'environnement. Ils sont pensés comme le moyen d'associer universitaires et professionnels du droit, créant un dialogue direct entre l'analyse académique

et la pratique opérationnelle. Proposés également à distance, leur succès a été immédiat. L'affluence a été au rendez-vous, ce qui était d'autant plus précieux qu'un temps important est laissé aux échanges avec le public.

Forte de cette première expérience réussie, l'UAD proposera de nouveau, en 2026, ces séminaires. L'objectif reste inchangé : offrir un espace dédié à l'actualisation et l'approfondissement de connaissances utiles à qui le quotidien est consacré à l'urbanisme et à l'aménagement.



Les chiffres des séminaires juridiques en 2025

4
SÉMINAIRES

339
PARTICIPANTS

Les Ateliers lorrains

C'est un autre format que l'UAD a décidé de pérenniser. Par leur souplesse et leur proximité avec les enjeux locaux, les Ateliers lorrains occupent une place singulière dans la programmation de la chaire. Plus accessibles que les journées d'étude dans l'approche qu'elles retiennent des problématiques, ces tables rondes n'en offrent pas moins des moments d'une grande qualité intellectuelle, où la parole circule plus librement tout en conservant le souci cardinal de coller aux réalités des territoires.

Les rencontres de 2025 ont permis d'aborder les questions de la protection du patrimoine, du logement, et de l'économie circulaire. Cette année encore, la qualité, la richesse, la densité des échanges sont restées des constantes de ces ateliers, en présence d'un public qui a répondu présent, avec une quarantaine de participants en moyenne. Étudiants, enseignants-chercheurs, élus, agents des fonctions publiques de l'État et territoriales, professionnels de l'aménagement ont ainsi pris part à des discussions vivantes, parfois exigeantes, toujours constructives. Ce public attentif et engagé a largement contribué à faire de chaque atelier un véritable moment de formation collective.



Les outils réglementaires de protection du patrimoine

13 février 2025



Le bail réel solidaire

11 septembre 2025



Économie circulaire et développement économique du territoire

25 septembre 2025



Les chiffres des Ateliers lorrains en 2025

3
ATELIERS

159
PARTICIPANTS

Les Rendez-vous de la fiscalité durable

Il manquait un volet dédié à la fiscalité dans les travaux de l'UAD. Sous l'impulsion de Jérôme Germain, maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Lorraine, ce champ d'analyse fait désormais partie intégrante des questions que la chaire entend explorer. À la faveur des Rendez-vous de la fiscalité durable, l'occasion est donnée d'interroger de manière approfondie la manière dont le levier fiscal peut être mobilisé au service des dynamiques de transition écologique et de développement durable, en articulation avec les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme.

Ce nouveau format a été inauguré le 14 octobre 2025. Pour l'occasion, l'UAD a eu le plaisir de recevoir Sébastien Wolff, chargé de cours à l'Université catholique de Louvain, à l'Université de Lorraine, à l'Université de Lille et à l'ICHEC Brussels Management School, pour une intervention consacrée à la fiscalité environnementale. Cette session inaugurale des Rendez-vous de la fiscalité durable a constitué un temps fort de la programmation scientifique de la chaire. Elle a permis de poser les premiers jalons d'une réflexion structurée sur les liens entre fiscalité et transition écologique, en mettant en évidence la diversité des instruments mobilisables et la complexité des arbitrages sous-jacents.



Les échanges particulièrement nourris qui ont suivi l'intervention ont confirmé l'intérêt de ce nouveau champ de travail. Ils ont également ouvert plusieurs pistes de recherche et de collaboration qui ne manqueront pas d'être approfondies dans les prochaines années, faisant de ces Rendez-vous de la fiscalité durable un espace pérenne de réflexion et de dialogue au sein de l'UAD.



Participation de l'UAD au programme POPSU Transitions



Au cœur du programme POPSU Transitions : penser la gouvernance de l'eau à l'échelle du Sillon lorrain

Le principe était déjà acquis, et 2025 a concrétisé l'implication de l'UAD dans le cadre de la plateforme du Sillon lorrain du programme POPSU Transitions. La recherche collective est consacrée à un enjeu central pour les territoires contemporains, à savoir celui de la gouvernance de l'eau. L'UAD apporte son expertise académique pour éclairer les choix publics, structurer l'analyse et accompagner la réflexion stratégique autour de la gestion de l'eau, ressource essentielle au croisement des défis environnementaux, urbains et institutionnels. Elle contribue ainsi à articuler recherche scientifique, action publique et dynamiques territoriales, dans l'esprit même du programme POPSU.



Le séminaire de lancement de cette recherche s'est tenu le 23 septembre 2025, à l'Hôtel de Ville de Metz, à l'occasion hautement symbolique de la conférence métropolitaine célébrant les 15 ans du Pôle métropolitain du Sillon lorrain. Cette journée a réuni élus, techniciens, chercheurs et partenaires institutionnels, offrant un espace privilégié de dialogue autour des transformations métropolitaines et des défis à venir. L'inscription de cette recherche sur la gouvernance de l'eau dans un tel événement a souligné toute son importance stratégique pour le territoire. Elle a permis de poser les premières bases d'un travail collectif visant à mieux comprendre les modes de coordination, de décision et de coopération nécessaires pour répondre aux enjeux hydriques à l'échelle métropolitaine et interterritoriale.



Par sa contribution scientifique au programme POPSU Transitions, l'UAD confirme son rôle de partenaire clé des collectivités, apte à accompagner les territoires dans leurs transitions en mettant la recherche au service de l'action. Cette collaboration avec le Sillon lorrain illustre pleinement l'ambition de la chaire : produire des savoirs utiles, ancrés dans les réalités locales, et ouverts aux grands défis contemporains.

L'UAD était déjà présente au 3^e campus POPSU Transitions...

Le séminaire de lancement officiel de la recherche portée par le Sillon lorrain ne s'était pas encore tenu que l'UAD s'impliquait déjà dans la dynamique du programme POPSU Transitions. En atteste sa présence au Campus POPSU Transitions, organisé en août 2025 à Lens, temps fort annuel du programme à l'échelle nationale.

En participant à ce campus, la chaire a pris part aux échanges scientifiques et aux ateliers de travail réunissant chercheurs, praticiens et acteurs publics autour des grandes transitions territoriales. Ces journées ont permis de nourrir en amont la réflexion collective, d'affiner

les cadres d'analyse et de confronter les approches sur des enjeux transversaux. Cette présence à Lens illustre la volonté de l'UAD de s'inscrire pleinement dans la communauté POPSU, non comme un partenaire ponctuel, mais comme un acteur engagé dans la durée. Elle a permis de contribuer aux débats méthodologiques, de partager des premiers questionnements et d'alimenter la construction progressive de la recherche menée dans le cadre de la plateforme du Sillon lorrain du projet POPSU.

À travers cette implication précoce et continue, l'UAD affirme sa place au sein de POPSU Transitions : celle d'une chaire attentive aux processus de long terme, soucieuse de construire des savoirs partagés et résolument tournée vers l'accompagnement des territoires dans leurs transitions.



...et elle continue de prendre sa place dans la dynamique nationale de POPSU Transitions

Le 3 décembre 2025, l'UAD a poursuivi son engagement actif au sein du programme POPSU Transitions en participant à l'atelier national organisé à Rennes, l'un des temps forts de l'animation scientifique du programme à l'échelle nationale.

Consacré aux enjeux de gouvernance et de territorialisation de la transition écologique, cet atelier a réuni chercheurs, collectivités et partenaires institutionnels autour de l'objectif commun de croiser les expériences territoriales, de confronter les méthodes et de nourrir une réflexion collective sur les modes d'action publique face aux grandes transitions. La présence de l'UAD à Rennes a ainsi confirmé sa pleine et entière inscription dans la communauté POPSU, au-delà du seul cadre local. À cette occasion, Pascal Caille, titulaire de la chaire, a pris part aux travaux et aux échanges, apportant l'éclairage de la recherche menée dans le cadre de la plateforme du Sillon lorrain, et plus particulièrement sur les questions de gouvernance de l'eau. Cette contri-

bution a permis de mettre en perspective les problématiques lorraines avec celles rencontrées dans d'autres territoires, enrichissant ainsi le dialogue scientifique et opérationnel.

La participation de l'UAD à cet atelier national illustre une nouvelle fois sa volonté de s'impliquer activement dans les temps structurants du programme, de contribuer à la construction collective des cadres d'analyse et de faire vivre les échanges entre recherche et action publique. Elle témoigne aussi de la reconnaissance progressive de la chaire comme acteur légitime et force de proposition au sein de POPSU Transitions.



Publications

De l'annonce à la réalisation : une première publication en 2025

Annoncée dans le bilan d'activité 2024, la première publication de la chaire s'est matérialisée. En 2025, la chaire a en effet publié les actes de la journée d'étude consacrée aux bassins de vie transfrontaliers, marquant ainsi une étape importante dans la structuration et la visibilité de son activité scientifique. Cette publication constitue une concrétisation significative du travail engagé depuis la création de la chaire en matière de valorisation et de diffusion des productions issues de ses travaux.

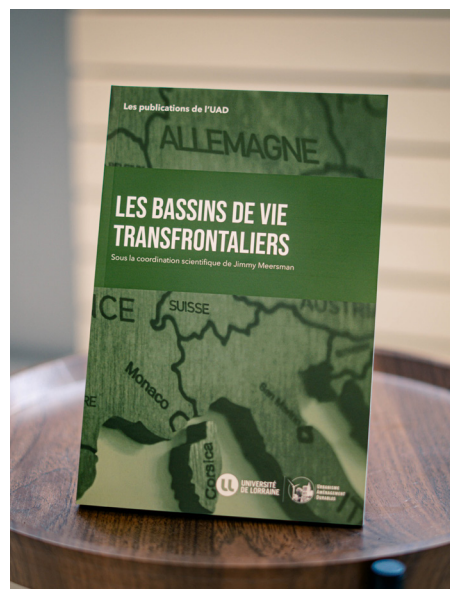
Elle vient prolonger un processus plus large visant à organiser, stabiliser et rendre accessibles les contributions issues des échanges scientifiques portés par l'UAD. En rassemblant les interventions, en les structurant et en leur donnant une forme éditoriale pérenne, la chaire affirme sa capacité à transformer

des temps de réflexion collective en ressources scientifiques exploitables, destinées à circuler au-delà du seul cadre des manifestations initiales. Elle contribue ainsi à renforcer le lien entre production de savoirs et diffusion des connaissances, dans une logique de valorisation à la fois académique et opérationnelle.

Cette première réalisation éditoriale vient également conforter la crédibilité scientifique de la chaire, en attestant sa capacité à produire des contenus structurés et diffusables dans la durée. Elle ouvre par ailleurs la voie à de nouvelles productions éditoriales, appelées à s'inscrire dans une dynamique plus régulière de publication, en cohérence avec l'ambition de l'UAD de penser l'urbanisme et l'aménagement durables au plus près des réalités territoriales, tout en assurant une large diffusion des résul-

tats de la recherche auprès de ses différents publics.

L'ouvrage est accessible sur le site internet de la chaire et constitue le premier jalon d'une activité éditoriale appelée à se développer dans les années à venir.



2026 en ligne de mire : une ambitieuse dynamique éditoriale

Forte de sa première expérience de publication réalisée en 2025, l'UAD entend franchir une nouvelle étape, en 2026, en développant une dynamique éditoriale ambitieuse et structurée. Plusieurs ouvrages collectifs et pluridisciplinaires sont d'ores et déjà en préparation, témoignant de la vitalité scientifique de la chaire et de sa capacité à fédérer chercheurs et praticiens autour de thématiques majeures de l'urbanisme contemporain.

La chaire poursuivra la valorisation de ses événements scientifiques. Ainsi, les actes des journées d'étude du 19 juin 2025 consacrée aux espaces publics dans la ville,

du 3 octobre 2025 dédiée à l'urbanisme transfrontalier, et du 20 novembre 2025 relative à la négociation en urbanisme seront publiés dans le courant 2026.

Le projet éditorial ne se limite cependant pas aux seuls actes de journées d'étude. Ils prendront également la forme d'ouvrages collectifs originaux, conçus comme de véritables espaces de réflexion croisée entre disciplines, approches théoriques et retours d'expérience. La France amochée, les élus et le droit de l'urbanisme, le périurbain, la décarbonation sont autant de thèmes qui seront explorés. Ces ouvrages auront vocation à éclairer

les tensions, les mutations et les leviers d'action à l'œuvre dans les territoires, en croisant notamment les regards juridiques, urbanistiques, géographiques, sociologiques et institutionnels.

Cette liste reflète l'ambition assumée de l'UAD d'être un acteur reconnu de la production et de la diffusion de savoirs sur l'urbanisme et l'aménagement. En se projetant ainsi vers 2026, la chaire affirme sa volonté de s'inscrire dans le temps long, en consolidant une ligne éditoriale exigeante, ouverte et pleinement connectée aux enjeux des territoires.

FORMATION



Soutien aux formations de l'Université de Lorraine

Être utile aux étudiants

L'UAD place les étudiants au cœur de ses activités. Il s'agit d'abord de compléter leur formation en leur proposant un ensemble d'événements scientifiques et professionnels (conférences, journées d'étude, séminaires, tables rondes, ateliers, etc.) leur permettant d'approfondir leur compréhension des grands enjeux de l'urbanisme, de l'aménagement et des transitions territoriales. Mais le rôle de l'UAD ne se limite pas à transmettre des connaissances. La chaire contribue également à former des professionnels capables de comprendre, d'analyser et d'agir sur les territoires de manière durable et responsable. Cet objectif se traduit par diverses initiatives favorisant la mise en pratique des enseignements, telles que l'organisation de master class, de projets appliqués ou de rencontres avec des experts et praticiens du secteur.

Être utile aux étudiants, c'est aussi pour l'UAD assumer un rôle d'interface avec le monde socio-économique. Les liens qu'elle entretient avec les collectivités, agences d'urbanisme, bureaux d'études, entreprises et autres acteurs de l'aménagement favorisent les rapprochements



entre l'Université de Lorraine et des structures susceptibles d'intervenir dans les formations, d'accueillir des stagiaires, de recruter des alternants ou d'offrir des perspectives d'emploi aux diplômés. En facilitant ces échanges et en renforçant les relations entre l'Université et son environnement professionnel, la chaire contribue également au maintien des excellents taux d'insertion professionnelle observés au sein des formations concernées et participe à leur attractivité.

Nouvelle participation à la cérémonie de remise des prix de la Faculté DEA

Le 4 décembre 2025, réitérant en cela son soutien symbolique aux formations de l'Université de Lorraine, l'UAD a cette année encore honoré les étudiants de master 1 droit public et master 2 droit de l'urbanisme et de la construction de la Faculté Droit, Économie et Administration de Metz.



Master class

Deuxième participation de l'UAD à la Master class « Trans/frontières et dialogue des disciplines »

C'était à l'Hôtel de Région Sud de Marseille, du 29 au 31 janvier 2025. Pour sa 13e édition, la master class « Trans/frontières et dialogue des disciplines » était consacrée à un thème intéressant fortement l'UAD. Et travailler spécifiquement sur le thème « Coopérations et démocraties : fabrique des politiques publiques des coopérations territoriales » a été une belle opportunité pour les étudiants de l'Université de Lorraine présents. Les débats et les rencontres ont en effet été d'une grande richesse et ont constitué une expérience formatrice et stimulante à ces représentants du master droit public et du master Intelligence territoriale.

L'UAD est heureuse d'avoir pris part à cet événement en contribuant à leur encadrement scientifique et pédagogique, confirmant en cela son engagement dans des dispositifs pédagogiques ouverts, collaboratifs et tournés vers les enjeux contemporains de l'aménagement durable. La satisfaction est d'autant plus grande que cette participation a également permis de valoriser l'approche interdisciplinaire portée par la chaire et son attention constante aux territoires en transition.



2026 : objectif Barcelone

La 14e édition de la master class se déroulera du 27 au 31 janvier 2026 à Barcelone. Elle portera sur le thème de la souveraineté numérique et de l'intelligence artificielle, dans une perspective évidemment transfrontalière.



L'UAD sera naturellement, cette année encore, de la partie ! Dix étudiants de l'Université de Lorraine ont été sélectionnés, une fois de plus en droit et en géographie. Ils ont entamé, dès novembre 2025, un travail de préparation approfondi, destiné à nourrir leur future contribution collective autour des thématiques retenues pour cette nouvelle édition. Ces étudiants sont accompagnés et encadrés par Jimmy Meersman, maître de conférences en droit public, et Marie-France Gaunard-Anderson, maître de conférences en géographie, dont la supervision garantit à la fois la rigueur des contenus et l'ouverture interdisciplinaire des approches.

Au-delà de la préparation de la master class elle-même, cette mobilisation constitue une expérience formatrice forte, favorisant l'autonomie, le travail en équipe et l'inscription des étudiants dans des réseaux académiques européens.

Des conférences pour mieux appréhender la ruralité

Fidèle à l'approche pluridisciplinaire qui caractérise ses travaux, l'UAD a mobilisé des regards complémentaires issus des mondes académique et institutionnels afin d'éclairer, à la faveur de deux conférences ponctuelles, les enjeux actuels et futurs des territoires ruraux, à différentes échelles.

La conférence inaugurale sur « les enjeux actuels de la ruralité », a été donnée le 19 septembre 2025 par Jean-Marie Mizzon, sénateur de la Moselle et président de l'Association des maires ruraux de la Moselle. Cette intervention a permis d'aborder les principaux défis auxquels sont confrontés les territoires ruraux aujourd'hui, notamment en matière de gouvernance locale, d'attractivité, de services publics, d'équipements et d'aménagement,

à partir d'une expérience de terrain et d'une vision institutionnelle.

Une seconde conférence, consacrée aux « ruralités dans la métropolisation », a été livrée le 7 octobre 2025 par Monique Poulot, professeure émérite de géographie à l'Université Paris Nanterre et présidente du conseil scientifique de France Ruralités. Monique Poulot a proposé une analyse passionnante des recompositions contemporaines des espaces ruraux, en lien avec les dynamiques métropolitaines, les mobilités, les nouvelles formes d'habiter et les relations renouvelées entre villes et campagnes.

D'autres conférences viendront compléter ce cycle, dans une logique de progressivité, de cohérence thématique et d'ouverture des débats.



Les chiffres des conférences en 2025

2
CONFÉRENCES

102
PARTICIPANTS

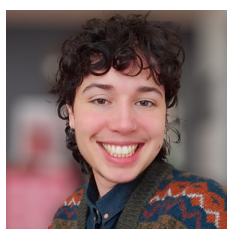
Stages à l'UAD

En accueillant des stagiaires intéressés par son activité, l'UAD a le plaisir de contribuer à la formation d'étudiants de master intéressés par une certaine approche des questions d'urbanisme et d'aménagement. On soulignera encore que, aux désormais classiques stages de fin d'étude sur lesquels ces étudiants peuvent compter, s'ajouteront ceux qui seront proposés, dès 2026, aux élèves de l'Institut Régional d'Administration de Metz, parfaite illustration des effets positifs du partenariat conclu entre les deux structures en 2025.



Anna Wintrebert
Étudiante en Master 2
Droit de l'urbanisme et de
la construction

Étudiante en master 2 droit de l'urbanisme et de la construction, Anna a dû arbitrer entre plusieurs opportunités et son choix de stage s'est porté sur l'UAD. L'une des dimensions de ce stage a été la participation à l'organisation et au déroulement des événements de la chaire. Mais la mission principale qui lui a été confiée était autre. Il s'agissait en effet de mener une recherche sur le cadre juridique applicable à la gouvernance de l'eau. Et on insistera ici sur la qualité du travail réalisé, confortant une nouvelle fois l'UAD dans la conviction qu'elle peut contribuer, à sa mesure, à la pédagogie.



Maxime Lienhardt-Thibaut
Agent en formation à
l'École nationale des
Finances publiques

Il avait déjà réalisé son stage à l'UAD dans le cadre de son master 2 droit de l'urbanisme et de la construction. Lauréat du concours externe pour l'accès au grade d'inspecteur des Finances publiques, il devait réaliser un stage dans le cadre de sa formation. Et Maxime a choisi de revenir à la chaire, signe du bon souvenir qu'il avait gardé de son premier passage. Mission lui a été donnée non seulement de réfléchir aux thèmes de recherche que l'UAD pourra mener à l'avenir, mais encore d'en esquisser les modalités et les programmes. Le travail réalisé par Maxime a été précieux et on pourra en observer les fruits dans les mois à venir.

Rémi Gimay, depuis son stage de 2024

Il a effectué un stage à l'UAD en 2024. Depuis, Rémi Gimay a confirmé le potentiel qu'on lui reconnaissait. Diplômé du master 2 droit de l'urbanisme et de la construction, Rémi a reçu le prix spécial du mémoire décerné par le GRIDAUH tout en ayant été par ailleurs lauréat du concours des contrats doctoraux de l'Université de Lorraine. Une année 2025 placée sous le signe du succès ! Ce succès témoigne à la fois de la qualité des profils qui rejoignent la chaire et de l'environnement stimulant qu'elle offre pour révéler et renforcer les talents.



Promotion

Éclairer les étudiants

L'UAD veut faire connaître, comprendre et valoriser les disciplines de l'urbanisme et de l'aménagement durables auprès des étudiants, afin de leur permettre d'appréhender pleinement la richesse, la diversité et le potentiel de ces champs d'étude et de métiers. En attestent notamment sa participation à différents salons des métiers et des formations, ainsi que sa volonté d'organiser à intervalles réguliers son Forum des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, conçu comme un espace privilégié de rencontre entre étudiants, enseignants, chercheurs et professionnels.

À travers ces initiatives, la chaire cherche à mieux faire connaître des disciplines souvent méconnues ou insuffisamment identifiées par les étudiants en début de parcours universitaire. Elle s'attache à mettre en lumière la pluralité des compétences mobilisées par les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, qui font appel à des savoirs juridiques, géographiques, environnementaux, économiques, sociologiques ou encore techniques. Cette approche permet de montrer la diversité des parcours professionnels accessibles, qu'ils relèvent du secteur public, des collectivités territoriales, des bureaux d'études, des agences d'urbanisme, des entreprises ou du monde associatif.

La chaire ne ménage donc pas ses efforts pour sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains de l'urbanisme et de l'aménagement durable, inscrivant son action dans une véritable démarche d'accompagnement à l'orientation et de découverte des débouchés professionnels. Les échanges avec les praticiens permettent aux étudiants de mieux comprendre les réalités du terrain, les attentes des

employeurs et les compétences recherchées dans un contexte de mutation rapide des territoires.

En donnant de la visibilité aux disciplines de l'urbanisme et de l'aménagement, l'UAD contribue à aider les étudiants à faire des choix éclairés et cohérents avec leurs aspirations, leurs compétences et les besoins des territoires. Elle participe également à renforcer l'attractivité de ces formations en soulignant leur rôle central dans la réponse aux grands défis contemporains.

Cette mission de promotion et de clarification revêt une importance particulière à une époque où les parcours universitaires se diversifient et où les étudiants doivent se projeter dans des métiers en constante évolution. Face aux enjeux de transition écologique, de sobriété foncière, d'adaptation au changement climatique, de renouvellement urbain ou encore de cohésion territoriale, les professions de l'urbanisme et de l'aménagement occupent une place stratégique. En contribuant à leur meilleure connaissance, la chaire participe à la formation des futurs acteurs appelés à concevoir, accompagner et mettre en œuvre les transformations des territoires.



Informers les professionnels

Au cours de l'année 2025, l'UAD a amorcé une dynamique d'information auprès des professionnels des secteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, concernant les dispositifs de certification proposés par l'Université de Lorraine. Une attention particulière est accordée à la validation des acquis de l'expérience (VAE), dispositif permettant à toute personne disposant d'une expérience significative dans un domaine donné de faire reconnaître officielle-

ment les compétences acquises au cours de son parcours professionnel en vue de l'obtention d'un diplôme. Malgré son intérêt, ce mécanisme demeure encore insuffisamment connu de nombreux professionnels, notamment dans les domaines couverts par la chaire. L'UAD a ainsi commencé à sensibiliser les acteurs concernés aux possibilités offertes par la VAE, à répondre à leurs premières interrogations et à les orienter vers les services compétents de l'Université de Lorraine chargés de l'accompagnement des candidats.



OUVERTURE



Implication dans la vie de l'Université de Lorraine



Retour sur l'implication de l'UAD dans le projet « SaULcy 2035 : l'île des savoirs à vivre »

Dans le cadre du projet « SaULcy 2035, l'île des savoirs à vivre », l'Université de Lorraine a lancé une réflexion ambitieuse sur l'avenir du campus du Saulcy à Metz, avec pour objectifs de renforcer la qualité de vie, l'intégration territoriale et la transition écologique sur le site universitaire. Ce plan stratégique s'inscrit dans le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement Durable (SDIAD) 2025-2035 et vise à co-construire un campus innovant, agréable et fonctionnel pour l'ensemble de sa communauté.

Pour accompagner cette démarche, quatre ateliers participatifs ont été organisés, mobilisant collectivités, services universitaires, experts et acteurs du territoire autour des thématiques clés : mobilités, espaces extérieurs, vie du campus et bâtiments. L'UAD a été heureuse de participer aux ateliers mobilités et espaces extérieurs, apportant ainsi son expertise en aménagement durable.

Grâce à cet engagement, la chaire UAD confirme son rôle de partenaire actif et engagé dans les projets territoriaux, participant à la construction de solutions concrètes pour améliorer l'environnement et la vie quotidienne des étudiants, enseignants et personnels de l'Université de Lorraine.



Des travaux à venir, au bénéfice de l'Université de Lorraine

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'aménagement durable et de l'innovation territoriale, l'UAD a entamé des discussions prometteuses avec l'Université de Lorraine. Les échanges ont permis de poser le principe d'une collaboration structurée entre l'UAD et l'Université sur des projets en lien avec la transition écologique. Si les modalités et le contenu précis de ces projets restent à définir, cette première étape confirme la volonté commune de travailler ensemble pour intégrer des solutions du-

rables et innovantes dans la vie de l'Université. Et ce contact marque un signal fort et encourageant pour la chaire : il s'agit d'une opportunité de mettre son expertise en urbanisme et aménagement durables au service des initiatives écologiques de l'Université, et de co-construire des actions concrètes à impact territorial. La perspective de projets conjoints ouvre la voie à une synergie durable entre recherche, pédagogie et transition écologique, au bénéfice de la communauté universitaire.

Participation au Conseil de Développement Durable de l'Eurométropole de Metz

Un partenariat déjà fructueux

Parce qu'il donne tout son sens à la rencontre de l'expertise scientifique et l'expertise d'usage, et parce qu'il témoigne de leur engagement commun pour renforcer la qualité de la réflexion publique, favoriser l'innovation territoriale et soutenir les processus de décision éclairés au service des habitants et des collectivités le partenariat conclu entre l'UAD et le Codev de l'Euro-Métropole de Metz tient toutes ses promesses. Les synergies se dessinent, les échanges se densifient, les apports réciproques sont réguliers. Ce partenariat est déjà un succès et il ne pourra que se renforcer.



L'UAD, partenaire du forum coorganisé par le Codev de Metz et l'Institut de la Grande Région sur « La fabrique de la loi et du consensus »



Le 5 novembre 2025, un forum a été coorganisé à Marly par le Conseil de Développement Durable de l'Euro-Métropole de Metz et l'Institut de la Grande Région sur le thème de « La fabrique de la loi et du consensus ». L'UAD a eu le plaisir d'en être le partenaire.

Ce forum a réuni élus, experts et acteurs territoriaux autour des enjeux de la construction législative et de la recherche de consensus dans les proces-

sus démocratiques et décisionnels. Dans ce cadre, Christophe de Bernardinis, maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine, est intervenu pour apporter un éclairage sur le fonctionnement du système législatif français.

En apportant son expertise, l'UAD a ainsi eu le plaisir de contribuer à enrichir les échanges, confirmant ainsi l'intérêt d'une approche multidisciplinaire et collaborative dans le débat public.

Le cycle de conférences sur l'histoire de l'urbanisme lorrain est lancé !



Dès sa création, l'UAD avait annoncé son objectif d'organiser un cycle de conférences dédié à l'histoire de l'urbanisme lorrain, conçu pour être accessible au plus grand nombre et visant à mieux connaître l'évolution de l'urbanisme en Lorraine pour en comprendre mieux les évolutions.

Ce cycle a été inauguré le 21 mars 2025 avec la conférence de Pierre Maurer, maître de conférences en histoire et cultures architecturales à l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Et son intervention sur le thème de « La modernisation de Metz sous les Trente Glorieuses : urbanisme et architecture » a été un franc succès. Le public était au rendez-vous et les échanges ont révélé l'intérêt suscité par l'exposé magistral. Pierre Maurer a su en effet captiver l'auditoire par la

qualité pédagogique de son propos et la richesse des illustrations qui l'ont abondé.

Ce moment stimulant et différent des volets plus opérationnels ou très scientifiques habituellement abordés par la chaire invitait immédiatement à planifier la seconde édition de 2025, la fréquence annuelle voulue étant de deux conférences par année. Initialement programmée pour le mois de novembre, la seconde conférence a cependant dû être reprogrammée en raison d'un impondérable, comme cela peut toujours arriver. Ce n'est toutefois que partie remise.

2026 s'annonce sous les meilleurs auspices avec toujours le même souci de l'UAD d'allier rigueur scientifique et ouverture au public.



Contact

CHAIRE UAD

Bureau 201

Faculté de Droit, Économie et Administration

Ile du Saulcy

3 Cité Universitaire

57000 Metz

www.chaire-uad.fr

Mail. : chaire-uad@univ-lorraine.fr

Tél. : 03.72.74.75.95